

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2026

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ACET PROTECTION 28 28RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS France			28 28RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS		
SIRET 45148886000011					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées	TVX INST. ELEC. TOUS LOCAUX			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	10 105	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
			PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice)					
Base d'imposition		Chiffre d'affaires:		Taux d'imposition	
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice)					
Base d'imposition				Taux d'imposition	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
			Société anonyme par actions simplifiée TERPIN CONSEIL 527 ROUTE DE HOURRE 40110 MORCENX LA NOUVELLE		
Tél :			Tél : 0680953635		
Identité du déclarant :					
Date : 23062026 Lieu : PARIS					
Qualité : GERANT					
Nom du signataire : M AUGUSTO RODRIGUES MICHEL					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2026)

Si déposé néant, cochez la case : ☒

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
1	2	3	4	5	6	7	8
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVL'I restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 28 28RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS															
SIREN		451488860													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12											
										Exercice N clos le 311210215					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014	243	016	243							
	Immobilisations corporelles *				028	14 082	030	11 733		2 349					
	Immobilisations financières * (1)				040	2 720	042			2 720					
	Total I (5)				044	17 045	048	11 976		5 069					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	18 357	052			18 357					
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	13 522	070			13 522					
		Autres* (3)			072	98 761	074			98 761					
	Charges constatées d'avance*			092	(436)	094			(436)						
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	6 080	086			6 080						
	Total II			096	136 283	098			136 283						
Total général (I + II)					110	153 328	112	11 976		141 352					
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					20 000						
	Écarts de réévaluation			124											
	Réserve légale			126					2 000						
	Réserves réglementées*			130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132											
	Report à nouveau			134					52 568						
	Résultat de l'exercice			136					8 589						
	Subventions d'investissement			137											
	Provisions réglementées			140											
	Total I			142					83 157						
Provisions pour risques et charges			Total II	154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					9 301						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166					16 798						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 20 784)			172					32 053						
	Comptes courants d'associés			173											
	Autres dettes			175											
	Produits constatés d'avance			174					42						
	Total III			176					58 195						
Total général (I + II + III)					180				141 352						
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d' un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	192 842
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	192 842	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 5 981 - mobilier.....- immobilier :)				242	110 608
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 981
	Rémunérations du personnel*				250	61 385
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)		380		252	29 940
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)		255		254	1 725
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	486
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	206 126

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 (13 284)

Produits financiers (III) 280 Charges financières (V) 294 1 022

Produits exceptionnels (IV) 290 77 897

Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347		300	53 486
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			

Impôts sur les bénéfices* (VII) 306 1 516

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 8 589

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

8 589

314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	1 516
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
			JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Creanc report en arriere du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col.1 Déficit col.2 352 10 105 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col.1 Déficit col.2 370 10 105 372

N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION

[illegible]

N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ACET PROTECTION

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	243	412		414		416	243		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1700	442		444		446	1700		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	6900	462		464		466	6900		
	Autres immobilisations corporelles	470	5482	472		474		476	5482		
Immobilisations financières		480	2720	482		484		486	2720		
TOTAL		490	17045	492		494		496	17045		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	243	502		504		506	243
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1700	532		534		536	1700
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	2826	552	1725	554		556	4551
	Autres immobilisations corporelles	560	5482	562		564		566	5482
TOTAL		570	10251	572	1725	574		576	11976

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5			
	6	7		8		9		10			

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : ACET PROTECTION

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	605		607
	Autres provisions réglementées*	610		612	614		616
Provisions pour risques et charges		620		622	624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	634		636
	Sur stocks et en cours	640		642	644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	664		666
TOTAL		680		682	684		686

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

Désignation de l'entreprise : ACET PROTECTION					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	1	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	192 842	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
TOTAL 1				106	192 842	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113		
Variation positive des stocks				111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	49 175	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	47 352	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	14 082	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.				133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	486	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	111 094	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		
				137	81 748	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	81 748	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		
Effectifs au sens de la CVAE *				023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	du	160	au	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN 4 5 1 4 8 8 8 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACET PROTECTION

ADRESSE (voie) 28 28RUE PAUL BARRUEL

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille AUGUSTO RODRIGUES Prénom(s) MICHEL

Nom d'usage % de détention 40 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 24041968 N° Département 93 Commune MONTFERMEIL Pays FR

Adresse : N° 7 Voie RUE FORESTIER

Code Postal 95870 Commune BEZONS Pays FR

Titre (2) MME Nom de famille RODRIGUES Prénom(s) PAMELA

Nom d'usage % de détention 10 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 26061957 N° Département 99 Commune MONTALEGRE Pays FR

Adresse : N° 7 Voie RUE FORESTIER

Code Postal 95870 Commune BEZONS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MLE	Nom de famille	AUGUSTO RODRIGUES	Prénom(s)	ELODIE CHRISTINE			
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date	09071991	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays	FR
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	FR

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

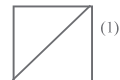
Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)				
Nom d'usage				% de détention				
Nb de parts ou actions								
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°			Voie				
Code Postal				Commune			Pays	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

SIREN 4 5 1 4 8 8 8 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACET PROTECTION

ADRESSE (voie) 28 28 RUE PAUL BARRUEL

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

<u>SOCIETE</u> :	SARL A.C.E.T. PROTECTION
<u>ADRESSE</u> :	28 rue Paul Barruel à 75015 PARIS
<u>ACTIVITE</u> :	TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ANNEXE

Total du bilan avant
Répartition € : 141 352 €

Exercice clos le : 31 12 2025
Durée : 12 MOIS

RESULTAT DE L'EXERCICE
BENEFICE 8 589 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31 12 2025 par les dirigeants de l'entreprise.

I REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- stocks : ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de la sous-activité.

II ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS.

Engagements donnés : NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT

Autres informations significatives : NEANT

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL


Ann. EAR PAR

EXERCICE CLOS LE : 31 12 2025

Durée : 12 mois

III NOTES SUR LE BILAN ACTIF.

Frais d'établissement € : néant

Fonds commercial € : néant

ACTIF IMOBILISE :

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	243	0	0	243
Immobilisations Corporelles	14082	0	0	14082
Immobilisations Financières	2720	0	0	2720
TOTAL	17045	0	0	17045

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	243	0	0	243
Immobilisations Corporelles	10008	1725	0	11733
Titres Equivalences	0	0	0	0
Autres Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	10251	1725	0	11976

CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE FRs : NEANT

ETAT DES CREANCES :	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Immobilisé	17045		17045
Actif Circulant	136283	136283	
Charges d'Avance			
Autres Créances			
TOTAL	153328	136283	17045

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN € : NEANT

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE € : NEANT

CHARGES A REPARTIR € : NEANT

Ann. EAR P AR

EXERCICE CLOS LE :

31 12 2025

Durée : 12 mois

IV NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL :

Actions ou parts sociales

Le Capital Social au 31 12 2025 est de 100 parts de 200 €.

V NOTES SUR LE BILAN PASSIF

PROVISIONS	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
------------	---------------	---------------	-------------	--------------

Provisions réglementées

Provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Dépréciation

TABLEAU NEANT

TOTAL

ETAT DES DETTES

Etablissements de Crédit

9301

Fournisseurs

16798

Dettes fiscales et sociales

32053

Produits Constatés d'Avance

42

TOTAL

58195

DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE € : NEANT

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN € : NEANT

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE € : 42

Ann. EAR PAR

SOCIETE : SARL A.C.E.T. PROTECTION

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
AU 31 12 2025**

En application de l'article 24-alinéa 11 du 29.11.1983 :

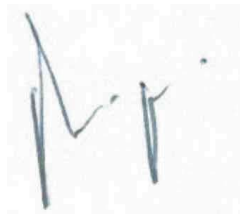
NEANT

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mr.' followed by a stylized name.

Ann. - EAR P AR

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL



SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

EXERCICE CLOS LE 31 12 2025

Chers associés,

En application des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une convention visée audit article, est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 12 2025 , à savoir la prise en compte des frais d'occupation de l'espace personnel du gérant à des fins professionnelles, soit pour le présent exercice, la somme de 4650 €.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

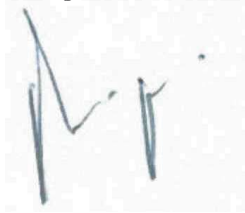
LA GERANCE



Ann. EAR

PAR

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL



SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel - 75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

RAPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 12 2025.

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 12 2025, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice.

La situation et l'activité de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans les tableaux ci-dessous, qui résument le bilan et le compte de résultat.

Ann. EAR PAR

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 28 28RUE PAUL BARRUEL 75015 PARIS															
SIREN		451488860													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12											
										Exercice N clos le 311210215					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010			012							
			Autres *		014	243		016	243						
	Immobilisations corporelles *				028	14 082		030	11 733		2 349				
	Immobilisations financières * (1)				040	2 720		042			2 720				
	Total I (5)				044	17 045		048	11 976		5 069				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	18 357		052			18 357				
		Marchandises *			060			062							
	Avances et acomptes versés sur commandes			064			066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	13 522		070			13 522				
		Autres* (3)			072	98 761		074			98 761				
	Charges constatées d'avance*			092	(436)		094			(436)					
	Valeurs mobilières de placement			080			082								
	Disponibilités			084	6 080		086			6 080					
	Total II			096	136 283		098			136 283					
Total général (I + II)					110	153 328		112	11 976		141 352				
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					20 000						
	Écarts de réévaluation			124											
	Réserve légale			126					2 000						
	Réserves réglementées*			130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132											
	Report à nouveau			134					52 568						
	Résultat de l'exercice			136					8 589						
	Subventions d'investissement			137											
	Provisions réglementées			140											
	Total I			142					83 157						
Provisions pour risques et charges			Total II		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					9 301						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166					16 798						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 20 784)			172					32 053						
	Comptes courants d'associés			173											
	Autres dettes			175											
	Produits constatés d'avance			174					42						
	Total III			176					58 195						
Total général (I + II + III)					180					141 352					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d' un an		195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ACET PROTECTION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 5]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210					
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services*		217		218	192 842			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	192 842			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 5 981 - mobilier.....- immobilier :)					242	110 608			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	1 981			
	Rémunérations du personnel*					250	61 385			
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)					380	29 940			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)					255	1 725			
	Dotations aux dépréciations					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	486			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)					264	206 126			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(13 284)			
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294	1 022		
Produits exceptionnels (IV)							290	77 897		
Charges exceptionnelles (VI)			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347			300	53 486		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	1 516		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	8 589			
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	8 589	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 516				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*				248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sexies)	ZFU-TE (44 octies A)	987			342			
			JEI (44 sexies A)	989						
		ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138					
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181					
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
		Creanc report en arriere du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655			350		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645					
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648					
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990					
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	10 105	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	10 105	372		

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Peu satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et de développement.

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

Proposition d'affectation du résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de **8 589 €**.

Nous vous proposons l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 8 589 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Rémunération de la gérance.

Vous pourrez constater que Monsieur RODRIGUES Michel, gérant, a perçu une rémunération de 61 384.63 € en rapport avec son mandat, au titre de l'exercice écoulé hormis le remboursement de ses frais.

Conclusion.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

LA GERANCE



Ann. EAR P AR

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel - 75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24/06/2026.

L'an deux mille VINGT SIX et le VING QUATRE JUIN à dix heures,
Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Monsieur RODRIGUES Michel	40	parts
Madame RODRIGUES Palmira	10	parts
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES Elodie Christine	50	parts

Soit	100	parts
------	-----	-------

Sur un total de 100 parts composant le capital social.

Monsieur RODRIGUES Michel préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations d'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 12 2025,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- ratification du mode de convocation des associés,
- questions diverses.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Ann. EAR PAR

PREMIERE RESOLUTION.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 12 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 8 589 €.

Nous vous proposons l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

- REPORT A NOUVEAU pour 8 589 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale constate que Monsieur RODRIGUES Michel, gérant, a perçu une rémunération de 61 384.63 € en rapport avec son mandat, au titre de l'exercice écoulé hormis le remboursement de ses frais. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale décharge purement et simplement le gérant du défaut de convocation par lettre recommandée AR et prend acte que tous les associés sont présents ou représentés et qu'ils détiennent ensemble la totalité du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION.

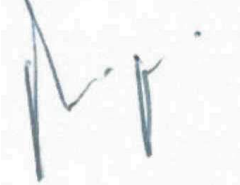
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

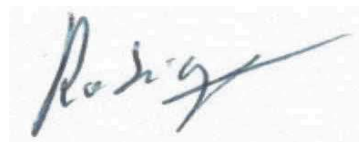
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

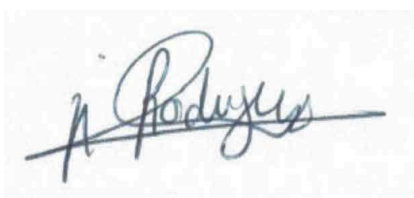
Le Gérant Associé
Monsieur RODRIGUES Michel



L'associée
Madame RODRIGUES Palmira



L'associée
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES ELODIE CHRISTINE

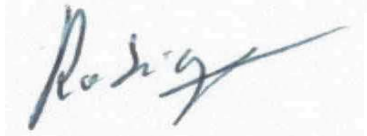


ARR. EAR PAR

SARL A.C.E.T. PROTECTION
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 20.000 €
Siège social : 28 rue Paul Barruel -75015 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 488 860

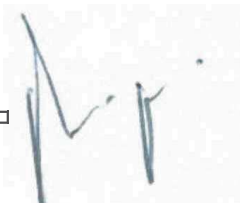
FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24/06/2026.

ASSOCIES Prénoms, Noms	PARTS	VOIX	MANDATAIRE	SIGNATURE
Monsieur RODRIGUES Michel	40	40		
Madame RODRIGUES Palmira	10	10		
Mademoiselle AUGUSTO RODRIGUES ELODIE CHRISTINE	50	50		

La Gérance, soussignée certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

LA GERANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL



ARR. EAR PAR